

# ASSOCIATION FRANÇAISE DE MATERNOLOGIE

Institut de recherche et d'enseignement

## CERTIFICAT DE MATERNOLOGIE CLINIQUE



Année 2011

Sessions

du 24 au 28 janvier 2011

du 14 au 18 mars 2011

du 6 au 10 juin 2011

du 10 au 14 octobre 2011

Hôtel de Ville de Versailles, salle Montgolfier

## FONDEMENTS DE LA MATERNOLOGIE

n.f. - 1987 ; du rad. de maternité, et -logie. Didact. *Démarche thérapeutique qui s'attache à la dimension psychique de la maternité et qui prend en compte les difficultés de la relation mère-enfant.* (LE GRAND ROBERT DE LA LANGUE FRANÇAISE, éd. 2001.)

Les objectifs et les moyens de cette démarche thérapeutique ne peuvent être limités aux seules modalités de prise en charge habituelles :

- Appliquer aux affections maternelles la grille nosographique psychiatrique qui considère les difficultés maternelles en termes de dépression et de psychose ;
- Constituer des réseaux de périnatalité sans élaborer une clinique commune et adaptée à la spécificité de la relation maternelle précoce ;
- Définir des clignotants comportementaux, souvent basés sur les jugements sociaux et l'observation comportementale des interactions.

Les objectifs et les moyens de la maternologie, tout en étant d'inspiration psychanalytique, sont définis à partir d'un point nodal, de découverte ou de prise en compte récente : *la spécificité de la vie prénatale humaine.*

### Ce qui suppose de comprendre :

- La cause de cette spécificité, à savoir une genèse neurontologique prénatale ;
- Ses effets directs, car l'enfant arrive au monde avec des besoins vitaux nouveaux pour lesquels aucune adaptation naturelle n'est prévue ;
- La nécessité pour le bébé de trouver un correspondant natal assurant la transition psychique au-delà de la mise au monde physique de l'accouchement ;
- Sinon, le nouveau-né est exposé à des troubles du développement, des maladies de la naissance, des risques de maltraitance et de séquelles graves.

### Ce qui suppose de réaliser :

- Une aide appropriée à la mère et à la présence parentale, dans la mesure où la mère n'a pas pu éprouver cet élan maternel autrefois considéré comme un instinct ;
- La mère qui vient d'accoucher vit alors un effondrement intérieur qui survient bien avant ce que l'on repère comme dépression et qui n'en est que la conséquence ;
- Elle s'enfonce, par contre, dans le mutisme de la culpabilité et du désespoir aggravé par l'incompréhension générale et le poids des impératifs moraux liés à la notion obligée d'être spontanément une bonne mère ;
- De plus, elle ne peut alors s'engager dans le cycle du don nécessaire à l'établissement du lien permettant la naissance psychique de l'enfant ;
- Or, la mère ne peut ni être exclue ni considérée uniquement comme dépressive, ce qui ne ferait que déplacer le problème et nuire à l'éveil et à la naissance psychique commune de la mère et de l'enfant.

Au total, Il y a un renversement de la prise en charge de la difficulté maternelle. Au lieu d'être considérée en elle-même comme un trouble du comportement, elle est envisagée en fonction d'une donnée anthropologique générale : la question de la *naissance psychique.*

La maternologie, c'est aujourd'hui près de 25 ans de clinique, de théorisation et d'élaboration d'une thérapeutique spécifique de la difficulté parentale et natale. Elle contribue au développement d'une *obstétrique mentale* qui manquait et à la prévention aussi bien de la maltraitance que d'un coût humain, social et financier considérable.

## UN PROBLÈME MAJEUR DE SANTÉ PUBLIQUE

Outre les difficultés maternelles légères et passagères, qui surviennent fréquemment au décours des accouchements, on estime aujourd'hui qu'au moins 10 % des femmes accouchées présentent une difficulté maternelle importante et durable.

Le nombre annuel d'accouchements en France dépasse à l'heure actuelle 800 000, ceci implique que chaque année 80 000 mères sont en souffrance grave et autant d'enfants risquent des troubles du développement ou des situations de maltraitance soit, en dix ans, une génération entière concernée.

Les décrets de périnatalité parus en octobre 1998 font "obligation à toute Unité d'obstétrique de mettre en place une organisation lui permettant de s'assurer en tant que de besoin, selon le cas, du concours d'un psychologue ou d'un psychiatre" (Décret n° 98-900 du 9 octobre 1998, Art. D. 712-86). Plus récemment, il a été recommandé de sensibiliser la consultation du 4ème mois prénatal à la prévention précoce des difficultés maternelles.

Cette situation, qui doit également être comprise dans le cadre de l'évolution actuelle des structures familiales et des rôles paternels, rend nécessaire d'intégrer la notion de *maternité psychique* aux études médicales et de sensibiliser les soignants de périnatalogie au diagnostic et au soin spécifiques de la difficulté maternelle et natale.

Telle est, dans ce cadre, la raison d'être du *Certificat de Maternologie Clinique*.

## DÉVELOPPEMENT DE LA MATERNOLOGIE

**Le Ministère de la santé** a publié au Journal Officiel (arrêté du 2 août 1999) la création du premier Service de Maternologie. Celui-ci résulte de la transformation en service de l'Unité de recherche et de soins en maternologie créée en 1987 à Saint-Cyr-l'École (Yvelines) dans le cadre du Centre Hospitalier Jean-Martin Charcot de Plaisir. Depuis, un projet de loi a été déposé visant à doter chaque département d'une unité ou service de maternologie. Le rapport récent de la "Mission sur la famille et les droits de l'enfant" a émis des propositions dans ce sens.

**Le Service de maternologie** de Saint-Cyr-l'École a reçu en 1993 le **Prix de l'Action Innovante** de la Fondation pour l'Enfance et, en 1995, le **1<sup>er</sup> Prix de la Communication Hospitalière (Relation Mère-Enfant)** décerné par Ministère de la Santé.

### Recherches et publications

#### Ouvrages :

Delassus J.-M., *Le Sens de la maternité, Cycle du don et genèse du lien*, Paris, Dunod, 1995 ; 3e édition revue et augmentée, 2007 ; trad. en portugais, Sao Paulo, Paulinas, 1999; trad. en italien, Rome, Barla, 2000.

Delassus J.-M., *La Nature du bébé*, Paris, Dunod, 1996 ; trad. en portugais, éd. Cetop, 1998.

Delassus J.-M., *Le Génie du fœtus, Vie prénatale et origine de l'homme*, Paris, Dunod, 2001 ; trad. en portugais, Lisbonne, Instituto Piaget, 2002.

Delassus J.-M., *Devenir mère, Histoire secrète de la maternité*, Paris, Dunod, 1996, 2e édition, 2001.

Delassus J.-M., *Naissance et maternité, Éléments de maternologie*, AFM-EDIT, 2001.

Delassus J.-M., *Maternologie et difficultés maternelles*, Tokyo, Kobunsha, 2001.

Delassus J.-M., *Clone ou enfant ?* (en coll. avec Karine Papillaud), Paris, InterEditions, 2003.

Delassus J.-M., *Les logiciels de l'âme*, Encre marine, 2005.

Delassus J.-M., *Psychanalyse de la naissance*, Paris, Dunod, 2005.

Delassus J.-M., *Le corps du désir, psychanalyse de la grossesse*, Paris, Dunod, 2008

Delassus J.-M., Carlier L., Boureau-Louvet V., *L'aide-mémoire de maternologie*, Paris, Dunod, 2010

**CAHIERS DE MATERNOLOGIE** (25 numéros parus, soit 1800 pages publiées).

**Numéros récents :** - n° 22. *Pour en finir avec la dépression maternelle*

- n° 23/24. *Accouchement et naissance : où est la différence ?*

- n° 25. *Abrégé de maternologie*

Bibliographie de maternologie : environ 450 publications. (liste disponible sur le site internet)

## PROGRAMME DE L'ENSEIGNEMENT

### Module 1 : Vie prénatale et grossesse (20 h)

- Caractères distinctifs de la vie prénatale humaine
- Programmation génétique et épigénèse prénatale
- Neurontogenèse et structures corticales du foetus
- Sensibilités foetales et précocité sensorielle au monde extérieur
- Homogénéité utérine et vision intérieure prénatale
- La réorientation vitale et le besoin de totalité
- Origine et inconscient fondamental
- La mutation épigénétique du foetus humain
- Organisation psychophysique de la grossesse
- Relations foeto-maternelles
- L'apport de l'haptonomie
- Accompagnement de la grossesse et échographie
- Perspectives sur la préparation à l'accouchement

### Module 2 : La naissance humaine (20 h)

- La confusion entre accouchement et naissance
- La question de la continuité natale
- Rupture ombilicale et établissement du lien natal
- Les cris et le proto regard
- Réflexes archaïques et vraies compétences
- État natal et fausse prématuration
- Moyens de naître : interactions et cycle du don
- Transposition natale de la possibilité de la totalité
- La prévention précoce en maternité
- Observation du nouveau-né
- Modalités de l'allaitement
- Psychopathologie des relations précoces
- Les maladies de la naissance

### Module 3 : Le sens de la maternité (20 h)

- Histoire de la maternité
- Les représentations de la maternité
- Les théories psychanalytiques de la maternité
- Attachement, instinct, préoccupation maternelle
- Origine du désir d'enfant et de la maternité
- Les étapes de la maternogenèse
- Du matricide au transfert de l'originnaire
- Sens de la paternité, incidences sur la maternité

### Module 4 : Clinique

#### de la maternité psychique (35 h)

- Les difficultés maternelles prénatales
- Prédicibilité des difficultés maternelles
- L'éclatement postnatal de la difficulté maternelle
- Culpabilité et mutisme de la difficulté maternelle
- La crainte de l'effondrement
- Clinique de l'effondrement maternel
- Effondrement et/ou dépression
- Séméiologie des difficultés maternelles précoces
- L'allaitement comme situation clinique critique
- Signification du sein
- Observation et analyse vidéoscopique
- Nosographie maternologique
- Thérapeutique maternologique spécifique
- Pratiques en réseaux

### Module 5 : Droit et institutions (10 h)

- Politique et psychologie de la parentalité
- Droit de la parenté et de la parentalité
- Définition juridique de l'enfant
- Évolution des droits de l'enfant de 1959 à 1989
- Politique familiale, organisation de la prévention
- Le foetus et la personne
- L'infertilité en regard de la maternité
- Les institutions pour la mère et l'enfant

### Module 6 : De la possible maltraitance à l'éthique (10h)

- Construction et respect de l'identité maternelle
- La "souffrance d'origine"
- Le nourrisson maltraité
- Approches actuelles des maltraitances à enfant
- Les mères maltraitées
- Soigner ou punir la maltraitance ?
- Éthique de la maternité et envers la maternité

---

L'enseignement s'effectue sous forme de cours et d'échanges avec les participants. Les données cliniques sont illustrées par de nombreuses séquences vidéos. Une étude vidéo-clinique est également organisée en petits groupes pour initier individuellement et collectivement à l'interprétation des observations.

Direction pédagogique : Dr J.- M. DELASSUS et V. BOUREAU-LOUVET

## CORPS ENSEIGNANT

*sous réserve de disponibilité des intervenants*

Dr J.- M. DELASSUS, PH Honoraire, ex Chef de Service de Maternologie	C. GODIN, Maître de conférences de philosophie
V. BOUREAU-LOUVET, Psychologue Clinicienne en Maternologie	Dr M. PILLIOT, Pédiatre, Président de la CoFam
Dr L. CARLIER, Psychiatre, PH, Responsable de la Maternologie	C. SAGEOT, Président de la DPEAO
Dr F. DUTRAY, Pédiatre en Maternologie	Dr V. ZUPAN-SIMUNEK, Pédiatre, Praticien Hospitalier (CHU Bécélère).
N. TARDIF, ex Vidéo-Clinicienne en Maternologie, psychomotricienne.	Dr P. FOUCAUD, Chef de Service de Pédiatrie (CH Versailles)
M.-C. BUSNEL, Chercheur en sensorialité prénatale à l'INRA et à Paris V	Dr J.-F. KLEIN, médecin, Responsable de Protection Maternelle et Infantile
F CAUMEL-DAUPHIN, Sage-femme Cadre supérieure, formatrice	Dr C. DOLTO, médecin, Haptopsychothérapeute
F. COUCHARD, Professeur de psychologie clinique et de psychopathologie	<b>avec la participation de soignantes de la Maternologie de St-Cyr-l'École</b>

## MODALITÉS D'INSCRIPTION AU CERTIFICAT DE MATERNOLOGIE CLINIQUE

**Cycle annuel** comportant 4 semaines d'enseignement réparties sur l'année civile

**Lieu** : Mairie de Versailles, salle Montgolfier.

**Public concerné** : Professionnels de périnatalogie : gynécologues obstétriciens, sages-femmes, pédiatres, néonatalogues, pédopsychiatres, psychologues, puéricultrices, infirmières et infirmiers, éducatrices et éducateurs... ; Institutions de la petite enfance : Justice, Conseils Généraux, PMI, Maisons maternelles, Pouponnières, Sauvegardes de l'Enfance, Chercheurs et étudiants dans le domaine de la parentalité.

**Coût de l'inscription** : individuelle : 700 euros ; administrative : 1700 euros (*frais de dossier 50€ inclus*)

**Modalités d'inscription** : CV avec photo et lettre de motivation à joindre au bulletin d'inscription.

*Toute inscription est due dans sa totalité. En cas de désistement, celui-ci devra être notifié par écrit et justifié (certificat médical par exemple). Dans ces conditions il sera procédé au remboursement de 80% des frais d'inscription, au prorata des sessions non suivies. Les frais de dossier ne sont pas remboursables.*

## CONDITIONS DE DÉLIVRANCE DU CERTIFICAT

- **Être professionnel diplômé dans une des disciplines de la périnatalité** :  
(médecin, psychologue, sage-femme, infirmière, puéricultrice, éducateur, etc...)
- **Valider la présence effective et interactive** à l'enseignement et aux ateliers vidéo-cliniques des 4 sessions annuelles du CMC.
- **Rédiger 2 mémoires** :
  - **Un mémoire clinique** (basé sur une observation de cas - 15 à 20 pages dactylographiées)
  - **Un mémoire théorique** (portant sur une matière enseignée, une réflexion ou une recherche originale - 10 à 15 pages dactylographiées).

Ces mémoires seront rendus dans l'année qui suit la dernière session du CMC et devront être **validés par le jury**.

*Les participants au CMC n'entrant pas dans ce cadre et ayant réglé leurs droits d'inscription seront auditeurs libres.  
Il leur sera remis une attestation de présence s'ils ont suivi la totalité de l'enseignement.*

**Le Certificat de Maternologie Clinique ne confère aucun titre en soi, mais une qualification spécialisant une pratique professionnelle acquise par un diplôme officiel et en relation effective avec la pratique clinique en question.**

**En aucun cas, le Certificat de Maternologie n'équivaut à une formation de psychothérapeute et nul ne saurait s'en prévaloir pour exercer ce rôle.**

**Le Certificat de Maternologie ne donne pas la possibilité d'enseigner cette spécialité, mais ouvre tout au plus à la possibilité limitée d'en informer.**

*Toute pratique ou confusion au-delà de ces données ne relève que de positions personnelles n'engageant que la responsabilité de leurs auteurs.  
En fonction du résultat des démarches en cours, le Certificat pourrait ultérieurement devenir valide en lui-même pour la pratique de la maternologie.*

**N° d'organisme formateur : 11 - 780 390 478**

(Les personnes inscrites recevront le programme horaire avant chaque début de session)



Pour toute demande de renseignements et d'inscription, s'adresser à

**l'Association Française de Maternologie**

Tél : 01 30 07 27 00 - Fax : 01 30 23 03 17

**e-mail : [materno@sfr.fr](mailto:materno@sfr.fr) - site : [maternologie.fr](http://maternologie.fr)**

ou

au **Service de Maternologie** :

Tél : 01 30 07 27 00/10 - Fax : 01 30 07 27 14 - e-mail : [maternologie@ch-charcot78.fr](mailto:maternologie@ch-charcot78.fr)

**1, rue Raymond Lefebvre - 78210 Saint-Cyr-l'École**